

Aux représentants de la presse et des médias

Sion, le 27 mars 2025

## **COMMUNIQUÉ DE PRESSE**

### **L'association Agglo Valais central a déposé son projet d'agglomération de 5<sup>e</sup> génération auprès de la Confédération.**

**Après un processus d'élaboration débuté en 2022, les communes de l'Agglo Valais central et le Canton ont validé le dépôt du projet d'agglomération de 5<sup>e</sup> génération (PA5) auprès de la Confédération. Son évaluation par les services fédéraux ouvrira la voie à d'éventuels cofinancements pour la mise en œuvre des mesures proposées.**

#### **Un projet structurant pour l'avenir du Valais central**

Le projet d'agglomération de 5<sup>e</sup> génération s'inscrit dans la continuité des projets précédents. Il vise à renforcer l'attractivité régionale et améliorer la qualité de vie des habitants du Valais central. Le PA5 intègre les problématiques liées à la mobilité et l'aménagement du territoire. Les objectifs stratégiques sont d'encourager la mobilité multimodale, assurer un développement urbain maîtrisé et réduire les impacts environnementaux.

*« Ce projet d'agglomération de 5<sup>e</sup> génération reflète l'évolution des priorités en matière d'aménagement du territoire et de mobilité. La vision partagée par l'ensemble des communes est d'assurer un cadre de vie harmonieux et durable pour les générations futures, en garantissant une cohésion entre les différentes entités territoriales. »,* ajoute Arnaud Buchard, coordinateur de l'Agglo Valais central.

#### **Un engagement financier et des mesures concrètes**

Le projet prévoit un investissement total de 182 millions de francs, réparti entre des mesures prioritaires à court terme (141 millions pour la période 2028-2032) et des mesures à long terme (41 millions pour la période 2032-2036).

Ces montants visent des projets concrets, parmi lesquels :

- l'aménagement des interfaces des nouvelles liaisons câblées plaine-montagne ;
- la construction du nouveau pont multimodal de la Drague à Sion ;
- le réaménagement de la traversée des villages de Botyre et Saint-Romain ;
- la requalification de la rue du Centre Village à Veysonnaz ;
- la création d'une liaison entre les gares routières, ferroviaires et le funiculaire à Sierre ;
- le développement de la place du village au centre de Salquenen.

« *Le PA5 illustre la volonté des communes du Valais central de collaborer pour améliorer durablement la mobilité et la qualité de vie de nos habitants. Grâce à une planification cohérente et à un engagement commun, nous préparons l'agglomération de demain* », souligne Philippe Varone, président de l'association Agglo Valais central.

En fonction de l'évaluation faite par la Confédération, le subventionnement fédéral, via le fonds FORTA, se situera entre 30% et 50%.

### **Prochaines étapes**

La Confédération évaluera l'ensemble des 42 projets d'agglomération soumis à l'échelle nationale et rendra sa décision concernant le niveau de cofinancement attribué, en juin 2026. Une fois les subventions fédérales validées par le parlement, les mesures prioritaires pourront être mises en œuvre dès 2028.

Les communes intégrées au PA5 sont : Arbaz, Ardon, Ayent, Chalais, Chippis, Conthey, Crans-Montana, Grimisuat, Grône, Icogne, Lens, Mont-Noble, Nendaz, Noble-Contrée, Saint-Léonard, Salquenen, Savièse, Sierre, Sion, Vétroz, Vex et Veysonnaz.

### **CONTACT PRESSE**

- M. Philippe Varone, président de l'association Agglo Valais central

079 221 12 57

[p.varone@sion.ch](mailto:p.varone@sion.ch)

- M. Arnaud Buchard, coordinateur de l'Agglo Valais central

078 728 83 68

[coordinateur@agglo-valais-central.ch](mailto:coordinateur@agglo-valais-central.ch)